

Association « LE CHOEUR DE LOZERE »  
31, Rue du Pré Vival  
48000-MENDE  
N° Association W482000427  
SIREN 387 747 00900059

## COMPTE RENDU

DE

### L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2021

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Gilles GOILLON, avec un secrétariat de séance assuré par Mme Veronique FONTAINE

La feuille de d'émargement ci-jointe témoigne de 18 présents, auxquels s'ajoute un pouvoir. Cet effectif regroupant la majorité des membres, les conditions de l'article 13 des statuts sont réunies pour pouvoir fonctionner.

Sont d'abord soumis au vote, et approuvés chacun à la majorité les points suivants :

-le précédent compte -rendu d'assemblée générale (février 2020)

-le rapport financier et les comptes de l'exercice clos

-le rapport moral

La discussion porte ensuite sur les quelques concerts projetés en juillet ;

- les conditions particulières dans lesquels ils se dérouleront (plein air, dans le respect des règles sanitaires

-les œuvres chantées, adaptées à cet environnement inhabituel pour notre formation. Plusieurs membres recommandent des œuvres entraînantes, sonore, plus adaptées au grand public que notre répertoire habituel attirant des auditeurs plus avertis.

Les appels de cotisation sont différés, vu la période d'inactivité dont nous sortons

L'assemblée procède ensuite à l'élection du nouveau conseil d'administration.

Sont réélus à la majorité absolue les anciens membres, dans la composition suivante ;

M. Gilles GOILLON Président

Mme Christine GUILLON Trésorière

Mme Monique VARO

Mme Yvette MALGOIRES

Mme Alexandra NASSIVERA

Le bureau est constitué de

M. Gilles GOILLON

Mme Christine GUILLON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

Il est dressé le présent compte-rendu, cosigné par le Président de séance et la Secrétaire de séance

A FLORAC le 28 mai 2021

Le Président :

La Secrétaire de séance